

Le 2 décembre 2025, **dans l'action contre l'austérité !** **Les retraité-es encore et toujours** **plus dans le viseur**

Par notre mobilisation depuis le mois de septembre, nous avons obtenu l'abandon du vol de deux jours fériés et le décalage de la réforme des retraites, première brèche en vue de son abrogation.

Le Premier ministre a aussi été contraint de s'engager à ne pas utiliser le 49.3.

Cependant, les premières semaines de débat parlementaire démontrent que sans la mobilisation du monde du travail, ce budget aura des conséquences catastrophiques pour les travailleurs et les travailleuses, pour nos services publics et pour l'avenir de notre pays.

Rien n'est encore joué, car le débat budgétaire durera jusqu'à mi-décembre. C'est le moment d'amplifier nos mobilisations de la rentrée pour mettre la pression pour obtenir la justice sociale, fiscale et environnementale dans ce budget. Nous voulons enterrer définitivement toutes ces régressions, gagner l'abrogation de la réforme des retraites, et obtenir les moyens nécessaires pour nos services publics !

Des régressions nombreuses et graves que nous avons dénoncées dans le budget Bayrou demeurent et notamment :

Les retraité-es encore et toujours plus dans le viseur.

De plus, le gouvernement prévoit, retraité-es qui verraient leur impôt avec une année blanche, de geler les pensions de retraite pour 2026 ainsi que de sous-indexer ces dernières jusqu'en 2030 afin de financer en partie la suspension de la réforme des retraites de 2023. L'abattement fiscal de 10 % serait remplacé par un forfait dérisoire de 2 000 €.

Au final, ce sont des milliers de retraité-es qui verraient leur impôt sur le revenu augmenter mécaniquement.

Ce dispositif a été, à ce stade du débat parlementaire, rejeté par la commission des finances de l'Assemblée nationale. Dans le même temps, lors du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco réuni le vendredi 17 octobre, le patronat a refusé toute revalorisation du point permettant une revalorisation des retraites complémentaires de celles et ceux ayant fait carrière tout ou partie dans le secteur privé.

Cela concerne 13,8 millions des 17 millions de retraité-es, dont un tiers de polypensionné-es privé/ public. Alors même que les réserves de l'organisme sont au plus haut, 88 milliards d'euros !

L'UFR s'oppose à la casse de la CNRACL

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), qui verse les pensions à plus de 1,2 million de retraité-es territoriaux et hospitaliers, doit faire face à un déficit organisé de plus en plus important faute de décision de la part du gouvernement. La dette supposée de la CNRACL en résulte en réalité des politiques menées ces dernières années : gel du point d'indice, développement de l'emploi contractuel au détriment des emplois de titulaire, compensation inter-régimes, non prise en compte du régime indemnitaire dans le calcul de la retraite « CNRACL ».

Tout est fait pour asphyxier financièrement notre caisse de retraite financièrement notre caisse de retraite Il aura « beau jeu » de dire ensuite que notre caisse de retraite n'est plus financièrement viable.

Avec la fédération CGT des services publics, l'union fédérale des retraité-es s'oppose à la casse programmée du seul régime encore fondé sur la solidarité entre générations de la fonction publique territoriale et hospitalière !

../..

Fond d'Action Sociale :

Aides destinées aux pensionnés en situation de fragilité financière et qui ont un montant du RFR entre 11 000 à 24 000 €.

En 2023, 129 000 aides ont été accordées à 67 000 retraités soit 4,2% des pensionnés.

Par arrêté 0,8% devrait être affecté au FAS, mais le budget du FAS étant imposé par l'État (pour 2023 : 134,5 M€) soit 0,55%.

Depuis 10 ans, le budget n'a pas augmenté ce qui est un scandale.

AGIRC-ARRCO, « régime par point ».

Concernant la l'AGIRC-ARRCO, les retraité-es du secteur privé, subissent depuis plusieurs années une perte cumulé de leur complémentaire.

En 30 ans le rendement a baissé de 40 %.

Les retraité-es n'en peuvent plus de cette injustice sociale. D'autant plus que les résultats des comptes de l'exercice 2024 se traduisent par un excédent de 4,6 milliards, que les réserves atteignent 101,7 milliards et que 3 milliards d'euros sont issus des placements financiers.

L'augmentation des retraites et leurs revalorisations sont une exigence sociale.

L'AGIRC-ARRCO doit répondre aux revendications des retraité-es au regard des résultats excédentaires cumulés depuis des années. Ces moyens financiers conséquents doivent servir à répondre aux besoins des retraité-es et non à la spéculation financière comme actuellement.

Le 2 décembre dans l'action contre l'austérité !

Je flashe le code pour me syndiquer



Au final, les retraité-es sont largement mis à contribution pour atteindre l'objectif de 30 milliards d'euros d'économies sur les budgets 2026. Si ces derniers restent en l'état, les retraité-es verraient une nouvelle diminution de leur niveau de vie, de même que leur accès aux services publics entravé.

Toutes et tous mobilisons-nous le 2 décembre pour exiger

- La revalorisation immédiate de 10 % de toutes les pensions (base et complémentaires) ;
- Le maintien et le développement des services publics sur tout le territoire ;
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10 % ;
- L'abandon du doublement des franchises médicales ;
- L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et le retour de la retraite à 60 ans ;
- Le maintien et pérennisation de la CNRACL comme régime autonome et solidaire ;
- Le maintien du régime de retraite de l'IRCANTEC pour les agents contractuels de la FPT et FPH ;
- Pour le Fond d'action sociale, nous exigeons que la cotisation de 0,8% soit intégralement actée au budget du FAS. Face à la précarité croissante des retraités affiliés à la CNRACL nous revendiquons une augmentation des moyens alloués.

